

Appel à candidature pour une résidence d'auteur. Automne 2019 - La Tour-d'Aigues (84).

Depuis 2005, Les Nouvelles Hybrides mènent, dans les villages du Luberon, des actions de valorisation de la littérature contemporaine dans ses différentes expressions: romanesque, poétique, théorique (...) croisées parfois avec d'autres domaines de création, principalement la musique.

Ces actions se matérialisent par l'organisation de rencontres avec les auteurs, ponctuelles ou dans le cadre d'une résidence de création, en lien avec les bibliothèques, les acteurs culturels du territoire, des structures régionales ou nationales...

A l'occasion de chaque rendez-vous, l'association a pour objectif d'offrir à la population une meilleure connaissance des écrivains invités. Elle s'efforce de faciliter l'accès au projet littéraire et de donner, à chacun, les moyens de participer activement à la rencontre avec l'auteur par le biais d'ateliers, de lectures à haute voix...

Les Nouvelles Hybrides reçoivent le soutien de la D.R.A.C Provence Alpes Côte-d'Azur, de la Région Sud-Provence Alpes Côte-d'Azur, du Conseil départemental de Vaucluse, de la SOFIA.

LES NOUVELLES HYBRIDES

Écriture et oralité

Les résidences des Nouvelles Hybrides sont placées sous le signe de la relation entre *écriture et oralité* et interrogent comment le travail d'un auteur est mis à l'épreuve de la mise en voix (et/ou en espace) et réciproquement, comment la mise en voix peut enrichir ou modifier le processus de création littéraire.

Objectifs de la résidence

Par ce dispositif, les Nouvelles Hybrides souhaitent proposer à un auteur des conditions favorables à l'écriture et au développement d'une œuvre.

Par ailleurs, il permet aux publics de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine par le biais de rencontres, lectures, ateliers... en partenariat avec les acteurs culturels locaux.

Conditions d'accès à la résidence

La résidence est ouverte à tous les genres littéraires (roman, poésie, nouvelles...) aux auteurs ayant déjà publié **au moins un ouvrage à compte d'éditeur**.

L'association Les Nouvelles Hybrides, avec le concours de ses partenaires, réunit un comité de lecture pour sélectionner un auteur dans le cadre de l'appel à candidature.

Pour candidater, l'auteur rédige une note comprenant la présentation de son parcours, le projet d'écriture qu'il souhaite développer ou entreprendre au cours de cette résidence et des propositions/projets d'interventions possibles sur le territoire.

Ces éléments ainsi que la fiche de candidature sont à envoyer de préférence par mail.

Implantation

Le lieu de résidence est situé dans le village de La Tour-d'Aigues (Vaucluse). Les rencontres auront lieu principalement sur le territoire du Luberon – Pays d'Aix-Marseille, avec de possibles partenariats au-delà.

LES NOUVELLES HYBRIDES

Activité de l'auteur en résidence

L'auteur consacre au moins 70% du temps de résidence à poursuivre ou entreprendre un travail personnel de création; le temps restant est dévolu au projet culturel élaboré en concertation avec l'équipe des Nouvelles Hybrides.

Le programme des rencontres publiques est construit en concertation avec l'auteur, entre février et juin de l'année de résidence. Sur cette période une rencontre préalable avec les partenaires est prévue, sur place. L'association prend en charge les frais liés à ce déplacement.

Durée et dates de la résidence

La résidence a lieu le dernier trimestre 2019, pour une durée de 12 semaines, avec un fractionnement possible (habituellement au moment des vacances scolaires)

Partenaires pressentis (liste non exhaustive)

Les bibliothèques du Luberon

Les établissements scolaires (lycée, collèges, écoles)

Les associations des villages

Les communes...

Lieu d'hébergement et d'écriture

L'association dispose d'une maison de village dans le centre de La Tour-d'Aigues, commune rurale de 4000 habitants. Le logement, d'une surface d'environ 80m², est composé d'une cuisine et d'une salle de bain au rez-de-chaussée et de deux chambres au premier étage. Il est situé dans un quartier central et calme et bénéficie d'une petite terrasse et d'un jardin.

Le bureau de l'association occupe une pièce au rez-de-chaussée, l'entrée dans la maison est commune et se fait par la cuisine.

LES NOUVELLES HYBRIDES

Financement

L'association Les Nouvelles Hybrides versera à l'auteur une rémunération totale de **6000 euros bruts**. Cette rémunération, en droits d'auteur, sera déclarée par l'association à l'Agessa ou réglée et déclarée directement par le CNL en cas d'obtention des crédits de résidence par l'auteur. L'accueil en résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur et l'association.

Déplacements

L'association Les Nouvelles Hybrides prendra en charge au maximum 2 trajets aller- retour jusqu'à Aix-en-Provence depuis le lieu habituel de résidence de l'auteur, ou remboursera les trajets en voiture sur la base du tarif moyen d'un aller et retour en train.

Permis de conduire et voiture personnelle recommandés, ils faciliteront le séjour de l'auteur.

Les auteurs déjà reçus:

Denis Guénoun, en 2010

Frédéric Forte, en 2011

Jacques Demarcq, en 2012

Julien Dufresne-Lamy en 2013

Emmanuelle Pagano en 2014

Franck Magloire en 2015

François Salvaing en 2016

Stéphane Michaka, 2017

Emmanuel Adely 2018

Contact

Laurence Bernis – 04 90 08 05 52

nouvelles-hybrides2@orange.fr

B.P. 28 - 84240 La Tour-d'Aigues

Tel : 04 90 08 05 52 – nouvelles-hybrides2@orange.fr

www.lesnouvelleshybrides.com

Fiche de candidature

Date limite de dépôt le 16 décembre 2018.

A envoyer par mail, avec :

- une présentation de votre parcours,
- une bibliographie de vos ouvrages/textes édités ou parus
- une courte note de présentation du projet que vous souhaitez mener dans le cadre de cette résidence et des propositions d'actions possibles sur le territoire.

Contact : Laurence Bernis – 04 90 08 05 52 - nouvelles-hybrides2@orange.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Êtes-vous détenteur du Permis B ?

Envisagez-vous de venir avec votre véhicule ?

Vos disponibilités de septembre à décembre 2019:

Êtes-vous éligible aux crédits de résidence du Centre national du livre ?